

COGRA 48



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026



Institut Fiduciaire d'Expertise Comptable (IFEC)

SA au capital de 100 000 €
RCS Nanterre : 622 022 424
APE 6920 Z – N° TVA FR 05 622 022 424

Boulogne-Billancourt 92100

📍 Siège social :
82 bis, rue de Paris
☎ 01 55 60 10 11
✉ paris@ifec.eu

Montpellier 34000

📍 Immeuble Synergie
770, rue Alfred Nobel
☎ 04 67 22 76 00
✉ ifec@ifec.eu

www.ifec.eu





RAPPORT SPECIAL





COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : GARDES

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Montpellier, le 30 Septembre 2026.
Le Commissaire aux comptes,

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS





COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : GARDES

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGRA 48** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2026**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montpellier, le 30 Septembre 2026.
Le Commissaire aux comptes,

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE



Annexe 1

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- » il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- » il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- » il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- » il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- » il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

État exprimé en €

État exprimé en €				Du 01/07/2025 Au 30/06/2026					Du 01/07/2024 Au 30/06/2025		
				Brut		Amortis. Provisions		Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)				AA							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB	110 184,84	AC	110 184,84					
		Frais de recherche et de développement	AD	363,00	AE		363,00		363,00		
		Concessions brevets droits similaires	AF	36 035,00	AG	26 398,00	9 637,00		9 637,00		
		Fonds commercial (1)	AH		AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes	AL		AM						
	Immobilisations Corporelles	Terrains	AN	977 385,11	AO	351 054,32	626 330,79		626 330,79		
		Constructions	AP	13 163 175,11	AQ	6 213 623,53	6 949 551,58		7 538 619,15		
		Installations techniques,mat et outillage indus.	AR	21 984 234,21	AS	18 017 245,21	3 966 989,00		5 284 380,61		
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 718 531,03	AU	2 805 263,26	913 267,77		964 297,13		
		Immobilisations en cours	AV	385 635,13	AW		385 635,13		104 529,00		
		Avances et acomptes	AX		AY						
	Immobilisations Financières	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	6 493,35	CV		6 493,35		6 355,05		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC						
		Autres titres immobilisés	BD	164 217,38	BE	4 142,01	160 075,37		153 623,92		
		Prêts	BF		BG						
		Autres immobilisations financières	BH	300 886,24	BI		300 886,24		277 741,87		
	TOTAL (II)			BJ	40 847 140,40	BK	27 527 911,17	13 319 229,23		14 965 877,52	
	ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	733 639,71	BM		733 639,71		426 302,18	
En-cours de production de biens			BN		BO				143 544,54		
En-cours de production de services			BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis			BR	6 686 633,67	BS		6 686 633,67		8 456 019,92		
Marchandises			BT	2 134 316,67	BU		2 134 316,67		2 018 734,13		
Créances		Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW						
		Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	2 227 788,09	BY	3 723,13	2 224 064,96		1 524 521,11		
		Autres créances (3)	BZ	1 351 473,83	CA		1 351 473,83		1 212 272,66		
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC						
Divers		Valeurs mobilières de placement	CD		CE						
		Disponibilités	CF	4 182 401,84	CG		4 182 401,84		2 171 341,15		
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)		CH	1 045 327,60	CI		1 045 327,60		814 975,20	
	TOTAL (III)		CJ	18 361 581,41	CK	3 723,13	18 357 858,28		16 767 710,89		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CL								
	Primes et remboursement des obligations (V)		CM								
	Ecart de conversion actif (VI)		CN								
	TOTAL ACTIF			CO	59 208 721,81	1A	27 531 634,30	31 677 087,51		31 733 588,41	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :			Créances :				

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/07/2025 Au 30/06/2026		Du 01/07/2024 Au 30/06/2025
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA	2 570 080,50	2 570 080,50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	9 387 824,92	9 387 824,92
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	301 128,18	301 128,18
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	13 233 001,06	13 233 001,06
	Report à nouveau	DH	-4 700 727,77	
	Résultat de l'exercice	DI	498 398,86	-4 700 727,77
	Subventions d'investissement	DJ	325 785,60	386 837,36
	Provisions réglementées	DK		
	Total des capitaux propres	DL	21 615 491,35	21 178 144,25
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des capitaux propres	DO		
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0,00	0,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 003 380,05	5 910 503,19
	Emprunts et dettes financières divers	DV	0,03	0,03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 450 880,38	4 041 165,93
	Dettes fiscales et sociales	DY	584 899,02	550 367,56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		9 172,80
	Autres dettes	EA	22 436,68	44 234,65
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	Total des dettes	EC	10 061 596,16	10 555 444,16
	Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL PASSIF		EE	31 677 087,51	31 733 588,41
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

État exprimé en €						Du 01/07/2025 Au 30/06/2026		Du 01/07/2024 Au 30/06/2025		
				France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			FA	3 615 986,12	FB	2 290,00	FC	3 618 276,12	3 675 419,12
	Production vendue	Biens		FD	37 479 122,85	FE	811 198,00	FF	38 290 319,85	30 220 308,20
		Services		FG	471 359,25	FH		FI	471 359,25	384 225,54
	Montant net du chiffre d'affaires			FJ	41 566 467,22	FK	813 488,00	FL	42 379 955,22	34 279 952,86
	Production stockée						FM	-1 912 930,79		-6 201 491,61
	Production immobilisée						FN			
	Subvention d'exploitation						FO	61 051,76		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP	15 181,08		28 011,23
	Autres produits (1) (11)						FQ	104 654,38		629,10
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	40 647 911,65		28 107 101,58
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS	2 519 204,11		2 756 907,95
	Variation de stock						FT	-115 582,54		-4 215,38
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU	20 471 553,07		13 446 740,29
	Variation de stock						FV	-307 337,53		59 590,56
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	10 709 220,59		9 716 924,27
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	425 980,18		300 782,69
	Salaires et traitements						FY	2 486 918,53		2 432 588,96
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	946 859,46		909 059,03
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements				GA	2 876 282,12		3 233 099,15
			- Dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	4 142,01		15 181,08	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)						GE	89 253,51		43,25
	Total des charges d'exploitation (4)						GF	40 106 493,51		32 866 701,85
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	541 418,14		-4 759 600,27	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI			
Produits financiers	De participations (5)						GJ	138,34		183,23
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK	18 556,75		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6 946,91		3 606,78
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	10 020,68		14,04
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers						GP	35 662,68		3 804,05
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	78 681,96		173 487,42
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières						GU	78 681,96		173 487,42
RESULTAT FINANCIER						GV	-43 019,28		-169 683,37	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	498 398,86		-4 929 283,64	

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

Etat exprimé en €					Du 01/07/2025 Au 30/06/2026		Du 01/07/2024 Au 30/06/2025		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					498 398,86		-4 929 283,64		
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion				HA		14 773,11		
	Sur opérations en capital				HB		83 771,80		
	Reprises sur provisions et transfert de charges				HC				
	Total des produits exceptionnels (7)				HD	0,00	98 544,91		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)				HE		16 831,33		
	Sur opérations en capital				HF		70 342,71		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)				HG				
	Total des charges exceptionnelles (7)				HH	0,00	87 174,04		
RESULTAT EXCEPTIONNEL					HI	0,00	11 370,87		
PARTICIPATION DES SALARIES					HJ				
IMPOTS SUR LES BENEFICES					HK		-217 185,00		
TOTAL DES PRODUITS					HL	40 683 574,33	28 209 450,54		
TOTAL DES CHARGES					HM	40 185 175,47	32 910 178,31		
RESULTAT DE L'EXERCICE					HN	498 398,86	-4 700 727,77		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	produits de locations immobilières			HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G				
	(3)	- Crédit-bail mobilier *			HP				
		- Crédit-bail immobilier			HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX				
	(9)	Dont transferts de charges			A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)			RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD				
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :					Exercice N			
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	(8) Détails des produits et charges sur excercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs		

Annexes aux comptes annuels 30/06/2026

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2026 dont le total est de 31 677 088 euros
Et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 498 399 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2025 au 30/06/2026.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Frais d'établissements	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	5 à 15 ans
Constructions	de 5 à 40 ans
Agencement des constructions	de 4 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 2 à 12 ans
Agencements, aménagements, installations	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Le changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement ANC n°2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes
- Suppression de la technique du transfert de charges
- Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature
- Refonte des modèles d'états financiers

L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur l'exercice.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28) du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de – 43 019 euros est décomposé de la manière suivante :

- les produits financiers d'un montant de 35 663 euros proviennent d'escomptes obtenus (6 947 euros), de produits de participations (138 euros), de produits d'autres valeurs mobilières (18 557 euros) et de gains de change (10 021 euros).

- les charges financières d'un montant de 78 682 euros sont constituées exclusivement par des intérêts sur emprunts.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	36 035		
Terrains	977 385		
Constructions sur sol propre	12 872 935		17 389
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	272 851		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	21 393 706		590 528
Autres installations, agencements, aménagements	189 485		3 293
Matériel de transport	3 139 447		369 051
Matériel de bureau, informatique, mobilier	251 981		13 397
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	104 529		454 520
Avances et acomptes			
TOTAL	39 202 320		1 448 178
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	6 355		138
Autres titres immobilisés	168 805		18 556
Prêts et autres immobilisations financières	277 742		23 144
TOTAL	452 902		41 838
TOTAL GENERAL	39 801 804		1 490 016

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			36 035	
Terrains			977 385	
Constructions sur sol propre			12 890 324	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			272 851	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			21 984 234	
Autres installations, agencements, aménagements			192 778	
Matériel de transport		248 123	3 260 375	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			265 378	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	169 009	4 405	385 635	
Avances et acomptes				
TOTAL	169 009	252 528	40 228 961	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			6 493	
Autres titres immobilisés		23 144	164 217	
Prêts et autres immobilisations financières			300 886	
TOTAL		23 144	471 596	
TOTAL GENERAL	169 009	275 672	40 847 140	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	110 185			110 185
Autres immobilisations incorporelles	26 398			26 398
Terrains	351 055			351 055
Constructions sur sol propre	5 362 405	600 595		5 963 000
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	244 762	5 862		250 624
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 109 325	1 907 920		18 017 245
Installations générales, agencements divers	101 578	18 280	173 258	119 858
Matériel de transport	2 316 571	320 763		2 464 076
Matériel de bureau, informatique, mobilier	198 467	22 863		221 330
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	24 684 163	2 876 283	173 258	27 387 186
TOTAL GENERAL	24 820 746	2 876 283	173 258	27 523 769

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	600 595				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	5 862				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 907 920				
Installations générales, agencements divers	18 280				
Matériel de transport	320 763				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 863				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 876 283				
TOTAL GENERAL	2 876 283				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	15 181	4 142	15 181	4 142
	3 723			3 723
TOTAL Dépréciations	18 904	4 142	15 181	7 865
TOTAL GENERAL	18 904	4 142	15 181	7 865
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		4 142	15 181	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	300 886		300 886
Clients douteux ou litigieux	24 951	24 951	
Autres créances clients	2 202 837	2 202 837	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 947	1 947	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	217 185	217 185	
- T.V.A	999 476	999 476	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	97 852	97 852	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	35 014	35 014	
Charges constatées d'avance	1 045 328	1 045 328	
TOTAL GENERAL	4 925 476	4 624 590	300 886
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 003 380	1 591 943	1 508 790	902 647
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 450 880	5 450 880		
Personnel et comptes rattachés	228 939	228 939		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	236 612	236 612		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	6 214	6 214		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	113 134	113 134		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	22 438	22 438		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	10 061 597	7 650 160	1 508 790	902 647
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 909 513			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20,00
TOTAL	110 185	20,00

Intérêts immobilisés

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même :

Désignation	Montant
Sans objet pas d'intérêts de cette nature.	
TOTAL	

Intérêts sur éléments de l'actif

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan :

Désignation	Montant
Sans objet pas d'intérêts de cette nature.	
TOTAL	

Avances aux dirigeants

Aucune avance consentie aux dirigeants.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
ETAT	
Remboursement TIC	1 765
Plafonnement CET	59 694
TICFE	34 821
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	69 074
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	165 354

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 390
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 575
Dettes fiscales et sociales	426 568
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	859 533

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 045 328	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 045 328	

Commentaires :

Les charges constatées d'avance relèvent du poste Autres achats et charges externes ainsi que du poste Autres charges.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 426 774	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 426 774	0.75

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 618 276
Ventes de produits finis	38 290 320
Prestations de services	471 939
TOTAL	42 379 955

Répartition par marché géographique	Montant
France	41 566 467
Etranger	813 488
TOTAL	42 379 955

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	498 399	0
Résultat exceptionnel (et participation)		0
Résultat comptable	498 399	0

Commentaires :

Rémunérations des dirigeants

Conformément à l'obligation réglementaire, nous vous indiquons que la rémunération brute des dirigeants a été de 93 200 € au cours de l'exercice

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	21 600
TOTAL	21 600

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	64
Ouvriers	
TOTAL	74

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 174 018 euros à la clôture de l'exercice compte tenu d'un taux de progression des salaires et d'actualisation de 2% et d'un turn-over en fonction des différentes tranches d'âges

Engagements donnés

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 800 000 € pour la construction de l'usine de Séverac :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Nantissement du fonds de commerce
- Capital restant dû : 792 356 €

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 500 000 € pour l'acquisition foncière et travaux immobiliers pour la nouvelle ligne de production à Craponne sur Arzon :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Capital restant dû : 2 150 003 €

Faits caractéristiques de l'exercice

La normalisation du marché des granulés a permis de retrouver un niveau tarifaire acceptable. Cette progressive remise à niveau des prix de vente, conjuguée à une augmentation des volumes, place l'activité sur une trajectoire favorable.

Quant à l'activité liée à la vente et installation des appareils, elle demeure stable malgré le désengagement de l'Etat via l'abandon du dispositif Ma Prim Renov.

Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évolution significative postérieurement à la clôture de l'exercice. Dans un contexte national et international toujours tendu et incertain, la société reste vigilante et attentive aux évolutions.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'éléments propres à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

.